



Syndicat du Bassin
versant de la Vouge

L'inf'eau du bassin de la Vouge

Août 2017 – N°40

Courriel : bassinvouge@orange.com

www.bassinvouge.com

www.facebook.com/syndicat.bassin.vouge

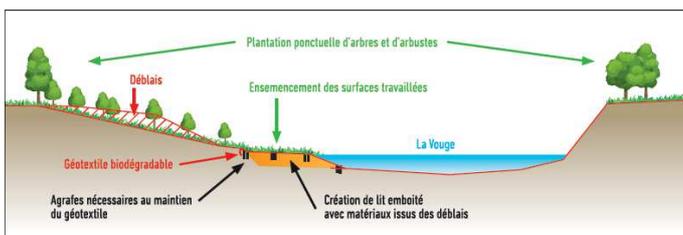


Commission Locale de l'Eau
de la Vouge

La concertation avant des travaux sur la Vouge et la Varaude

Lors du conseil syndical de novembre 2016, il a été décidé d'engager des travaux de restauration de la Vouge à Aubigny en Plaine / Brazey en Plaine et sur la Varaude à Noiron sous Gevrey / Saulon la Chapelle.

Comme le montre schématiquement l'extrait de la plaquette de communication éditée à l'occasion du rendu de l'étude, l'intervention envisagée consistera à reprofiler les deux rivières afin de retrouver une stabilité des berges, restaurer la connectivité entre le cours d'eau et les terres riveraines, améliorer les habitats, anticiper les effets du changement climatique et améliorer la résilience des écosystèmes. Ce projet a également pour but de limiter les conséquences économiques de la baisse drastique des débits estivaux, notamment pour les irrigants.



Le principe d'intervention

Il est important de noter que des modélisations hydrauliques fines permettent d'affirmer qu'après réalisation de ces travaux, il n'y aura pas plus de fréquence de débordement des rivières qu'auparavant. Ce point était en effet une condition sine qua non dans l'acceptabilité de la démarche.

Dans un esprit de concertation et d'échange avec les acteurs de terrain, les représentants du SBV se sont, tout au long du projet, attachés à présenter chaque étape de la démarche. En plus des ateliers agricoles de novembre 2015,

plusieurs réunions en salle et sur le terrain ont été organisées en 2016 et en 2017.



Visite sur l'Albane en mai 2017

Afin que les travaux soient permis, une autorisation environnementale a été déposée auprès de la DDT de Côte d'Or fin juin 2017, dans le but d'évaluer les bénéfices et leurs conséquences sur le milieu. Cette phase administrative se déroule en deux temps ; le premier consiste à l'instruction par les services compétents (AFB, DREAL,...) du dossier et le second prévoit l'organisation d'une enquête publique, dans les communes concernées au cours du dernier trimestre de cette année.

Soucieux que ces projets puissent voir le jour, au regard des avantages qu'ils présentent pour le milieu et le tissu économique local, il est indispensable que la concertation soit menée jusqu'à son terme, dans les meilleures conditions possibles. Aussi nous invitons dès aujourd'hui, ceux qui le désirent, à prendre connaissance du dossier, téléchargeable dans son intégralité à l'adresse suivante : http://bassinvouge.com/autres_actions.html afin de pouvoir l'étudier avant de se positionner, au moment venu.

Si tout se passe comme nous l'envisageons, les premiers travaux devraient débuter en 2018, sur le site de la Vouge (620 ml), puis en 2019 sur la Varaude (1 500 ml).

A suivre

La restauration de la continuité écologique Cent Fonts, acte II

En 2013, la Cent Fonts naturelle (de sa source à Saulon la Chapelle) a été identifiée en tant que rivière présentant un potentiel écologique intéressant ; ainsi les propriétaires des ouvrages (moulins) devaient les aménager afin de restaurer sa continuité écologique. Après les travaux réalisés en 2014 sur le moulin des Etangs (cf. inf'eau 35) et avant ceux qui sont à venir sur le moulin Bruet (prévu en 2018), le SBV est intervenu sur le moulin aux Moines ces dernières semaines.

Ils ont principalement consisté à extraire le tuf accumulé au fil des ans tout le long de la rivière de contournement, dans l'objectif de redonner une pente en adéquation avec les capacités de nage des poissons.



Désormais en l'absence de chute (près de 80 cm avant l'intervention), les truites (retrouvées lors de la pêche de sauvegarde réalisée par la fédération de pêche de Côte d'Or) pourront accéder selon leur âge, à des secteurs de la rivière indispensables à leur reproduction, leur alimentation ou leur croissance.

Il est à noter que ce bras, ainsi restauré, sera alimenté en tout temps d'au moins 50 l/s (mise en place de cales sur les vannes) et de la quasi-totalité du débit de la Cent Fonts en période favorable (ouverture totale des vannes durant 4.5 mois en hiver).

Le SBV rappelle que cette intervention n'aurait été permise sans l'appui de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée (financier à 80%), les services de l'Etat et les propriétaires du site (M. et Mme SIRI et la communauté de communes de Gevrey Chambertin et de Nuits Saint Georges).

La réhabilitation d'abreuvoirs sur la Vouge

L'élevage sur le bassin de la Vouge a presque entièrement disparu et les abreuvoirs qui longeaient les rivières avec. Néanmoins ici ou là il en subsiste. Après plusieurs échanges avec M NAIGEON, locataire d'une prairie le long de la Vouge à Villebichot, où se situaient 3 « prises d'eau », le SBV est intervenu afin de sécuriser 2 d'entre eux et de réhabiliter le 3^{ème}.



Un abreuvoir tout neuf !

Ainsi restauré, cet abreuvoir permet de limiter les départs de boues (piétinements/déjections) dans la rivière, tout en assurant à l'éleveur un accès à l'eau sécurisé pour son bétail toute l'année.

Le SBV a pris à sa charge l'intervention de l'entreprise et M NAIGEON a fourni la terre.

Si vous souhaitez une intervention similaire dans votre prairie, le SBV est prêt à étudier votre demande.

A NOTER

Comme nous le redoutions dans notre numéro d'avril 2017, pour la première fois depuis l'instauration des arrêtés de limitations d'usages de l'eau en 2002, les prélèvements dans la Cent Fonts et la nappe de Dijon Sud ont été contraints dès fin juin.

Les travaux portés par GRT Gaz visant à la création d'une deuxième canalisation de gaz, sont en cours sur le bassin. Pour des raisons techniques l'entreprise pompe l'eau de la nappe et la rejette dans le milieu superficiel. Ceci devrait se dérouler à compter de septembre jusqu'à la fin de l'année.

La 1^{ère} phase de l'Appel A Projet GEMAPI, sur la zone humide de la Noire Potte a été présentée au Copil le 3 juillet 2017, en mairie de Bessey les Cîteaux. Elle est disponible à l'adresse suivante : http://bassinvouge.com/zones_humides_etudes.html

Nos partenaires



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ